

Réunion du 28 juin 2021

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**de la COMMUNAUTE de COMMUNES de LACQ-ORTHEZ**

Nombre de conseillers en exercice : 96

Nombre de présents : 77

Nombre de votants : 82

L'an deux mille vingt et un, le vingt-huit juin à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

**ETAIENT PRESENTS** : Mmes et MM. Jean-Pierre CAZALÈRE, Alain PÉDEGERT, Jean-Pierre ESCOUTELOUP, Fabienne COSTEDOAT-DIU, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Alice BENAVENTE, Corinne LAMARQUE, Lucien PRAT, Guy PÉMARTIN, José FLORES, Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Idelette DEMAISON, Daniel PÉDEPRAT, Benoît POURTAU-MONDOUTEY, Mathias DUCAMIN, Maryse PAYBOU, Henri POUSTIS, Nadia GRAMMONTIN, Jean-Christophe COIG (suppléant de M. Gilles MARDELLE), Monique LARRADET, Patrick GALOPIN, Frédéric GOUAILLARDOU, Loïc COUNTRY, Patrick WARRYN, Jean-Simon LEBLANC, Marie-Christine LUPIET, Nathalie DUPLEIX, Didier REY, Jean-Pierre DUBREUIL, Marlène LE DIEU DE VILLE, Bernard GOBERT, Pierre ZIEGLER, Francis LARROQUE, Albert LASSERRE-BISCONTE, Michel OLIVÉ, Jean NAULÉ, Stephan BONNAFOUX, Régis CASSAROUMÉ, Bertrand VERGEZ-PASCAL, Héléne BOURDEU, Françoise DANDIEU, Christian LOMBART, Jean-Luc NOURY, Véronique ETCHART, Patrice LAURENT, Corinne CARRIAT, Jean-Pierre FAYET, Anne-Lise GENNEVOIS, Françoise RAMANANTSOA, Firmin LARA, Emmanuel HANON, Joëlle BAYLE-LASSERRE, Jean-Pierre BOUNINE, Luis Miguel CONEJERO, Pierrette DOMBLIDES, Jean-Louis GROUSSET, Céline LEMBEZAT, Madeleine PICHAUREAU, Jean-Jacques SENSEBÉ, Jérôme TOULOUSE, Alain LENGLET, Nicolas LAPUYADE, Daniel BIROU, Robert HAGET, Michel LABOURDETTE, Carole LARRIEU, Jean LABASTE, Jérôme LAY, Guy ROMAIN, Francis GRINET, Michel DUPUY, Christian MOLLES, Gérard DUCOS, Maïthé MIRASSOU, Christian LÉCHIT, Dominique ERTAURAN, Philippe ARRIAU

formant la majorité des membres en exercice.

**ETAIENT EXCUSES OU ABSENTS** : Mmes et MM. Jean-Claude MIRASSOU, Gilles LÉVÊQUE, Michel LAURIO, Amandine PAINSET (pouvoir à M. Francis GRINET), Jean-Bernard PRAT, Laurent CHERITI, Gilles MARDELLE, Hervé LAFITTE, Laurent COUBLUCQ, Jacques CLAVÉ, Lindsey DEARY, Gérard IRIART, Anita BEUSTE (pouvoir à M. Francis LARROQUE), Marie DE MORO (pouvoir à Mme Joëlle BAYLE-LASSERRE), Marc DESPLAT (pouvoir à M. Jean-Louis GROUSSET), Jacques LABORDE (pouvoir à M. Jean-Jacques SENSEBÉ), Marc PEREZ, Pierre LAFARGUE, Jean-Jacques LASCABES, Valérie CAMPAGNE-IBARCQ.

**SECRETAIRES DE SEANCE** : Mmes Bénédicte ALCETEGARAY, Nadia GRAMMONTIN.

**RAPPORT N° 15 : CONVENTION DE PARTENARIAT RELATIVE A LA RECHERCHE ET A L'INSTALLATION DE MEDECINS GENERALISTES SUR LE TERRITOIRE**

**Rapporteur : Mme Fabienne COSTEDOAT-DIU**

Copiloté par le Département des Pyrénées-Atlantiques et l'Agence régionale de santé, le dispositif Présence médicale 64 a pour objectif de répondre à la problématique de l'accès aux soins de premier recours dans le territoire départemental en travaillant au renouvellement des médecins généralistes.

La convention proposée a pour objet de définir les modalités partenariales entre le dispositif Présence médicale 64 et la communauté de communes de Lacq-Orthez dont le but est de revitaliser le territoire en professionnels de santé et ainsi d'assurer une offre de soins de premier recours satisfaisante pour la population.

Les objectifs partagés sont les suivants :

- Travailler sur de la prospective, au travers d'éléments statistiques et cartographiques factuels, dans le but d'anticiper les futurs départs des professionnels de santé du territoire (et notamment les médecins généralistes), par l'observation et l'analyse des dynamiques territoriales (démographiques, géographiques, etc.) desdits professionnels de santé
- Mutualiser les moyens et les actions afin de créer les conditions pour favoriser l'installation de médecins généralistes dans le territoire de Lacq-Orthez
- Favoriser l'ancrage territorial par la mise en place d'actions de promotion et de valorisation, coordonnées entre Présence médicale 64 et le territoire de Lacq-Orthez, en direction des internes effectuant leur stage dans le territoire et des médecins souhaitant s'installer (ex : animation d'un temps d'accueil, pack découverte, etc.)
- Travailler à la recherche de nouveaux médecins généralistes dans le territoire de Lacq-Orthez, notamment par la mobilisation de la boîte à outils Présence médicale 64
- Mettre en place une communication partagée autour de l'accueil des internes dans le territoire et de l'installation des médecins généralistes

Depuis son lancement, Présence médicale 64 a été amenée à réaliser différentes actions dans le territoire de Lacq-Orthez :

- Partenariat avec l'Office de tourisme Cœur de Béarn dans le cadre du démarchage des étudiants en médecine générale : organisation d'un séjour découverte du territoire (vignoble du Jurançon).
- Accompagnement à l'installation d'une jeune docteur dans le territoire de Lacq-Orthez.
- Accompagnement en cours de médecins généralistes visant, à plus ou moins long terme, le territoire de Lacq-Orthez comme lieu de vie et d'installation.

Dans ce contexte, la communauté de communes de Lacq-Orthez et Présence médicale 64 souhaitent mutualiser leurs moyens pour faciliter la recherche et l'accompagnement à l'installation de médecins généralistes dans le territoire de Lacq-Orthez.

La convention d'une durée initiale de 3 ans est renouvelable tacitement par accord des parties prenantes.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **d'approuver** la convention de partenariat relative à la recherche et à l'installation de médecins généralistes sur le territoire annexée à la présente délibération.
- **d'autoriser** son Président à signer la convention.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée,  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Président,



Patrice LAURENT

